

LA LIBERTÉ DES COURS D'EAU : La MRC d'Argenteuil au cœur d'un projet novateur

Saint-Jérôme, le 22 août 2016 – En collaboration avec Abrinord ainsi que trois universités, la MRC d'Argenteuil démontre encore une fois sa volonté de s'impliquer activement dans la gestion durable de son territoire en contribuant à un projet novateur qui vise à mieux gérer les risques liés aux inondations et à l'érosion des berges.

Une première au Québec

Certains cours d'eau sont reconnus pour réagir fortement aux précipitations et événements climatiques. Il peut donc s'avérer souhaitable de préserver, aux abords d'un cours d'eau, un espace naturel qui permette à celui-ci de conserver sa dynamique naturelle. C'est ce qu'on nomme l'espace de liberté des cours d'eau, une approche qui vise à réduire la vulnérabilité des citoyens et à augmenter la résilience des cours d'eau face aux inondations et à l'érosion.



La MRC d'Argenteuil participe à une étude qui lui permettra de cartographier l'espace de liberté de plus de 40 km de cours d'eau, dont des tronçons des rivières du Nord, Saint-André, de l'Ouest et du ruisseau des Vases. Cette étude vise entre autres à identifier les conditions favorables et défavorables à l'application du concept d'espace de liberté dans la gestion des cours d'eau et l'aménagement du territoire. **L'étude, qui se déroule également dans deux autres MRC du Québec, constitue une première initiative québécoise visant l'application du concept d'espace de liberté dans les politiques territoriales.** « Cette étude contribue directement à la mise en œuvre de trois orientations de notre planification stratégique 2013-2017, à savoir, élaborer une politique de gestion intégrée de l'eau dans un contexte d'occupation dynamique du territoire, préserver et mettre en valeur la biodiversité et s'adapter aux changements climatiques », explique monsieur Scott Pearce, préfet de la MRC.

La collaboration de plusieurs partenaires

L'étude est menée conjointement par l'Université du Québec à Rimouski, l'Université Concordia, ainsi que l'Université du Québec à Trois-Rivières. Un groupe de travail coordonné par Abrinord a également été mis sur pied, réunissant la MRC d'Argenteuil, les municipalités de Brownsburg-Chatham, Lachute, et Saint-André-d'Argenteuil, ainsi que des représentants de cinq ministères, de l'UPA, des clubs-conseils en agroenvironnement et des universités. La mobilisation et la contribution de ces divers collaborateurs concernés par la gestion des cours d'eau est essentielle au succès de ce projet. « Une telle démarche participative est essentielle afin de tenir compte des préoccupations et des réalités de l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire. C'est un bel exemple de gestion intégrée qui répond à des défis régionaux actuels et où le potentiel de bénéfices socio-économiques et environnementaux est important », mentionne Marie-Claude Bonneville, coordonnatrice chez Abrinord. En plus de s'inscrire dans une démarche d'adaptation aux

changements climatiques, ce projet amènera les gestionnaires à limiter les risques pour les citoyens et les infrastructures et à repenser la façon d’aménager et d’occuper le territoire.

Pour de plus amples informations sur le concept d’espace de liberté des cours d’eau, visionnez la vidéo: [Laissons plus d’espace à la rivière.](#)

À propos d’Abrinord

Abrinord est un organisme de bassin versant officiellement reconnu par le gouvernement du Québec dans la *Loi sur l’eau*, comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l’eau dans sa zone. Depuis plus de 10 ans, l’organisme constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l’eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu’à en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

– 30 –

SOURCE :

Marie-Claude Bonneville, chargée de projets
Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)
136-A, rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 5K7
(450) 432-8490

mcbonneville@abrinord.qc.ca

